



## COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du VENDREDI 23 NOVEMBRE 2018

*Date de convocation* : 16 Novembre 2018

**Etaient présents** : MM. DUBOIS Pierre, MAUBOUSSIN Rémy, Mmes RIVOL Fabienne, BOULARD Christelle, RAYNAUD Magali, Adjointes ; M. BONSERGENT Damien et Mmes CERVellini Chantal & DEGROUAS Marie-Jeanne

Formant la majorité des membres en exercice

**Absent et excusé** : MM. BERTHO Yves (pouvoir à M Raynaud), ROBIN Olivier et Mme BRESTEAU Aude

**Absent** : M. MONGUILLON Julien

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Mme Marie-Jeanne DEGROUAS, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- \* Fibre Optique : point sur l'avancement des travaux
- \* Demande de subvention à la Région au titre du Contrat Territoires Région 2020 du Pays de la Haute Sarthe
- \* Chemin de « Beauvais » ; Chemin de « Rolland »
- \* Permanences des élus pour la distribution des sacs marqués les 12 et 19 janvier 2019
- \* Orientations budgétaires 2019
- \* Affaires et questions diverses.

### **1/ Fibre Optique : point sur l'avancement des travaux**

Un courrier a été adressé à tous les propriétaires concernés pour effectuer l'élagage de leurs arbres ou de leurs haies afin de ne pas retarder le démarrage des travaux de déploiement de la fibre optique. Sur la RD 46, l'entreprise chargée par Sarthe Numérique de l'élagage a démarré les travaux depuis le 19 novembre. M. Mauboussin a rendez-vous le mercredi 28 novembre avec M. Denos de Sarthe Numérique pour faire le point sur l'avancement des travaux d'élagage.

Concernant une publicité reçue au domicile des habitants, M. le Maire tient à informer chaque administré de ne pas se précipiter pour s'engager par contrat et attendre la réunion avec les différents fournisseurs d'accès quand les travaux seront terminés.

## **2/ Demande de subvention à la Région au titre du Contrat Territoires Région 2020 du Pays de la Haute Sarthe**

### **Rénovation de l'éclairage public**

En 2018, la commune a débuté la mise en œuvre d'un projet de rénovation de l'éclairage public. Une première tranche a déjà été réalisée. Toujours soucieuse de développer son territoire dans une approche de développement durable et de participer à la transition énergétique du territoire, la commune souhaite mettre en œuvre une seconde tranche de ce projet de rénovation de son éclairage public.

L'objectif de cette action consiste à :

- Diminuer l'éclairage pour protéger le ciel et l'environnement nocturne,
- Eclairer uniquement ce qui doit être vu,
- Réduire la consommation électrique et les frais de maintenance liés à l'échange,
- Protéger les espèces vivant la nuit et ayant besoin de l'obscurité.

Le projet consiste ainsi à installer 30 candélabres en éclairage LEDS sur le lotissement « la cassine ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

**APPROUVE**, l'opération intitulée rénovation de l'éclairage public, tranche 2

**APPROUVE**, le tableau de financement annexé à la présente délibération,

**SOLLICITE**, une subvention de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du Contrat Territoires Région 2020 du Pays de la Haute Sarthe.

Choix des lampadaires : VERSO pour une dépense totale de 17022.69€ HT

### **3/ Chemin de « Beauvais » ; Chemin de « Rolland »**

M. le Maire fait part des souhaits des propriétaires concernant le projet d'acquisition d'une partie ou de la totalité du chemin d'accès à leur propriété.

- Concernant le Chemin de « Rolland », M. Jérémy CHEVALLIER et Mme Virginie HARDY souhaite acquérir un bout du chemin (environ 80ml) ;

Après en avoir délibéré, le CM accepte de vendre une partie du chemin de « Rolland » au prix de 4€/m<sup>2</sup>; les frais de bornage et de notaires étant à la charge des acquéreurs.

- concernant le Chemin de « Beauvais », M. Delanoue souhaite acquérir également le chemin d'exploitation qui part du lieu-dit « le petit coteau » ; celui-ci n'apparaît pas comme un chemin communal ; après en avoir délibéré, le Conseil Municipal refuse de donner suite à cette demande et vérifiera la nature du chemin de terre reliant « le petit coteau » à « Beauvais ».

### **4/ Permanences des élus pour la distribution des sacs marqués les 12 et 19 janvier 2019**

Les samedis 12 et 19 janvier, une permanence sera tenue entre 9h et 12h pour la distribution des sacs marqués.

SAMEDI 12 JANVIER	SAMEDI 19 JANVIER
9h-10h30 : Mme RIVOL Fabienne ; M. BONSERGENT Damien	9h-10h30 : M. MAUBOUSSIN Rémy, Mme RAYNAUD Magali
10h30 – 12h : Mme CERVellini Chantal ; Mme DEGROUAS Marie-Jeanne	10h30 – 12h : Mme BOULARD Christelle ; M. BERTHO Yves

### **5/ Orientations budgétaires 2019**

M. le Maire récapitule les différentes propositions faites pour le Budget 2019 ; après débat, il est décidé de poursuivre une réflexion sur les projets suivants :

- Salle polyvalente : nettoyage du toit, des façades ; consolidation des poteaux bois ; clôturer l'extérieur ; aménagement sous la scène (brique, carrelage) ; acquisition d'un nouveau réfrigérateur, changements des portes intérieures.
- Chalets : remplacement des garde-corps bois et réfection des terrasses bois

- Lotissement de « La Cassine » : faire un aménagement provisoire d'un rond-point autour du lampadaire impasse Renoir/Impasse Degas (acquisition de panneaux de signalisation) ; voir pour l'aménagement de la parcelle restante pour une division pavillonnaire
- Urbanisme : achat de parcelles pour un lotissement communal ; M. le Maire donne des précisions suite à la réunion sur le PLUi et les différentes orientations proposées pour continuer l'urbanisation.  
Le devenir des 10 logements locatifs du Foyer Manceau
- Cantine : remplacement de la chaudière ;
- Ecole : réfection du sol du hall ; aire de jeux n°2
- Restauration du local associatif

Travaux / entretien : rappeler Primagaz ; contrôle de la chaudière fioul, demander au Comité des Fêtes et à l'école de déménager leur local  
Egalement, il est rappelé de remettre en état les parterres de la rue des étangs

## **6/ Affaires diverses**

### Répertoire Electoral Unique (REU) :

Vu la loi n° 2016-10448 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,  
Vu la circulaire du 5 novembre 2018 relative à l'installation des commissions de contrôle  
La commission administrative actuelle chargée de vérifier les inscriptions et radiations sur les listes électorales sera supprimée le 9 janvier 2019. A compter du 10 janvier 2019, une commission de contrôle sera mise en place dans chaque commune.

Cette commission est composée de 3 membres dont 1 conseiller municipal pris dans l'ordre du Tableau ; il convient de nommer un conseiller titulaire et un conseiller suppléant.

Après consultation, Mme Aude BRESTEAU est nommée déléguée titulaire de la commission de contrôle ; M. Yves BERTHO sera son suppléant.

### Décisions Modificatives n° 4 BP 2019 :

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Compte tenu de l'acquisition d'un téléviseur et du remplacement de l'adoucisseur de la cantine,  
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide de procéder aux modifications de crédits suivantes :

<b>Objet</b>	<b>Diminution de crédits</b>	<b>Augmentation de crédits</b>
Acquisition TV	art.D21316-97 : 168 €	art.D2188-17 :168 €
Adoucisseur	art.D21316-97 : 540 €	art.D2188-16 : 540 €

### Approvisionnement local en restauration scolaire :

M. le Maire présente le courrier du Pays de la Haute Sarthe concernant l'appel à manifestation d'intérêt pour un « approvisionnement local en restauration scolaire »

La récente loi Agriculture et Alimentation oblige les restaurants scolaires à intégrer 50% de produits locaux dans leurs menus à l'horizon 2022. Le syndicat mixte du Pays de la Haute Sarthe lance un appel à destination des communes et des restaurants scolaires. Après débat, les membres du CM ne souhaitent pas s'inscrire à ce projet ; seuls 12 sont retenus. Toutefois, le restaurant scolaire maintient son intérêt à acheter des produits locaux et réduire le gaspillage alimentaire.

### Tour de table des Elus :

Magali Raynaud demande des informations suite à la réunion des 3 maires (Lavardin, La Quinte et Degré) sur le projet de SIVOS à 3 communes. Suite à la réunion avec l'Inspecteur d'Académie, il ressort que Degré n'est plus prêt à fusionner. Toutefois, l'inspecteur souhaite également rencontrer l'ensemble des enseignants et un débriefing sera fait avec les maires lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2019. M. le Maire souhaite qu'un dossier sur ce projet soit construit même s'il n'aboutit pas.

Fabienne Rivol propose une réunion de la Commission communication le 1<sup>er</sup> décembre à 10h à la mairie.

Chantal Cervellini informe que l'association « A Petits Pas » est dissoute ; une répartition des fonds a été faite auprès des enfants sous forme de carte cadeau ; le solde sera partagé entre Générations mouvement et Carpe Nord 72. L'armoire, dans le local de la salle, sera mise à disposition des Aînés Ruraux ; les archives seront déposées à la Mairie.

Christelle Boulard rappelle l'organisation du repas de Noël à la cantine le jeudi 20 décembre : M. Dubois, Mme Rivol, M. & Mme Mauboussin assisteront au repas.

Rémy Mauboussin réitère la proposition de déplacer le panneau agglomération sur la RD 46 (direction Domfront) ; qu'il soit remonté entre « la Basconnière » et « Le Plessis Vallée » afin de réduire la vitesse ; Damien Bonsergent demande s'il pourrait être installé un plateau à l'intersection de la RD46 et la VC n°2 (rue de La Quinte). Voir pour une réflexion globale sur la réduction de la vitesse. Propose une réception du terrain multisports en présence des maires voisins (Domfront, La Quinte, Cures (également conseiller régional), Degré et La Chapelle St Fray), des enseignants, des élèves ainsi que le Président de la 4CPS et M. Coudreuse, Conseiller Régional. Manifestation prévue samedi 15 décembre à 10h.

Séance levée à 21 h 45